

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/EURO 14/29/1
Juin 2014

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'EUROPE

29^e session

La Haye, Pays-Bas

La réunion se tiendra au New Babylon Meeting Center,
du mardi 30 septembre 2014 à 9h30 au vendredi 3 octobre 2014

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/EURO 14/29/1
2	Questions découlant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités du Codex	CX/EURO 14/29/2
3	Activités FAO/OMS relatives à la région, l'identification des priorités et les besoins de renforcement des capacités	CX/EURO 14/29/3
4	Revitalisation des comités de coordination FAO/OMS - propositions sur le renforcement du rôle et de la plate-forme de CCRs	CX/EURO 14/29/4
5	Commentaires et informations sur les systèmes nationaux de contrôle des aliments, la participation des consommateurs à l'élaboration des normes alimentaires et l'utilisation des normes Codex au niveau national (réponses aux CL 2014/20-EURO)	CX/EURO 14/29/5
6	Avant-projet de norme régionale pour l'ayran	Se référer à la note
7	Projet de Plan stratégique pour le CCEURO	CX/EURO 14/29/6
8	Utilisation de l'approche de «jumelage» dans le CCEURO	CX/EURO 14/29/7
9	Travaux du Codex pertinentes pour la région	CX/EURO 14/29/8
10	Nomination du Coordonnateur	CX/EURO 14/29/9
11	Autres questions	
12	Date et lieu de la prochaine session	
13	Adoption du rapport	

NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 5 de l'ordre du jour: Aucun document n'est disponible. La Turquie, en tant que co-président du Groupe de travail, a rencontré des difficultés à parvenir à un accord sur la définition du produit (par exemple de l'application d'un traitement thermique à l'élaboration du produit). Le Comité est invité à examiner plus avant la manière de procéder à l'élaboration de cette norme.

Point 9 de l'ordre du jour: Ce document, préparé par le Coordonnateur régional, présente les travaux du Codex qui sont d'intérêt pour les pays de la région.

Les documents de travail figureront sur le site web du Codex: www.codexalimentarius.org
Les documents de travail et d'autres informations logistiques figureront aussi sur le lien direct du serveur ftp du Codex:
<ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/cceuro/cceuro29>

Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, car aucune copie imprimée sera disponible lors de la session, sauf pour les documents de session, à savoir les documents de séance (CRDs).